



Association Agréée (article R 121-5 du code de l'urbanisme)  
BP 133 - 74120 MEGÈVE

## Lettre n° 52

Juin 2018

Depuis notre dernière Lettre d'Information, notre Association a été endeuillée par la disparition d'Hélène Martel-Massignac. Hélène était administrateur des Amis de Megève et Demi-Quartier depuis 2004. Jusqu'aux dernières semaines elle a assumé cette fonction avec courage et détermination. Les membres de votre Conseil se souviendront longtemps de la participation d'Hélène, malgré sa fatigue, à notre réunion du Conseil d'Administration de novembre 2017.



Chers amis,

Statutairement, les buts de AMDQ sont «...la sauvegarde l'environnement, l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme...» ainsi que «...favoriser les relations entre ses adhérents...».

Durant plusieurs années, la mise en place des PLU « Plan Local d'Urbanisme » a mobilisé nos actions. Votre Conseil considère que l'urbanisme doit rester une priorité. Et ce avec tout ce qui l'entoure en matière environnementale et de qualité de vie.

Nous sommes intervenus, cette année, sur plusieurs dossiers sur lesquels nous reviendrons au cours de notre prochaine Assemblée Générale.

Pour ce qui concerne les relations entre les adhérents, votre Conseil souhaite raviver des animations permettant de se retrouver dans une ambiance amicale, notamment pour les « jeunes générations ». Nos tentatives passées ont montré qu'il était difficile de rassembler et nous avons été amenés, à plusieurs reprises, à annuler certaines manifestations. Mais nous ne désarmons pas...

Nous avons, par ailleurs, reçu de plusieurs d'entre vous des souhaits de recevoir des informations sur la vie de nos communes ; nous voulons tenir compte de ces demandes et nous allons tenter de mettre en place des outils dans le but de favoriser la communication vers nos adhérents.

Vous aurez cet été à élire des administrateurs, dont trois en renouvellement : Dominique Dunant, Roland Vaxelaire et moi-même ; nous nous représenterons à vos suffrages.

Dans l'esprit des objectifs rappelés ci-dessus votre Conseil d'Administration vous recommandera la nomination à des postes d'administrateurs des candidats qui proposent à notre Association leurs disponibilités et leurs volontés de s'impliquer dans nos travaux. Ils se présenteront à vous au cours de notre Assemblée Générale.

Notre ami Poumy Arnaud organise cet été le 25ème « Jazz Contest ». Le jazz Contest est un élément très important dans l'animation de Megève en juillet de chaque année. Poumy a décidé que ce serait la dernière manifestation dont il assurerait l'organisation. Pour fêter ce 25ème anniversaire, l'orchestre de Poumy, le « Sidney Bechet Memory »,

donnera un concert le dimanche 15 juillet à 20h30 sur la place de l'Eglise (ou au Palais des Sports suivant les conditions météorologiques).

Grâce à l'aide de plusieurs de nos adhérents, AMDQ soutient cette manifestation et nous espérons vous retrouver nombreux le 15 juillet.

Nous vous informons dès à présent de la fermeture prévue du bas de la Route du Mont d'Arbois pendant plusieurs semaines – fin d'été, début de l'automne – dans le cadre des travaux de construction de l'hôtel sur le site du Richemont. Les dates ne sont pas encore arrêtées et nous vous les communiquerons dès qu'elles seront disponibles.

Une grande première cet été à Megève : Le « Megève Festival Savoy Truffle » organise du 17 août au 2 septembre un festival liant musique, littérature, films, débats, concerts, projections... Plusieurs manifestations chaque jour. Nous souhaitons le plein succès à cette opération d'envergure et nous vous conseillons d'aller sur le site [www.savoytruffle.fr](http://www.savoytruffle.fr) pour en savoir plus.

Notre Assemblée Générale se tiendra le lundi 6 août à 18h00 à l'auditorium du Palais des Sports. Elle sera précédée à 17h00 par l'intervention d'un représentant de la FRAPNA qui nous parlera des espèces sauvages vivant en Haute Savoie.

Le jeudi 9 août, nous organisons notre dîner annuel. Nous avons choisi le Téléphérique Café comme l'année dernière. Vous trouverez dans le corps de cette lettre un bulletin d'inscription que nous vous remercions de nous retourner au plus vite (accompagné d'un chèque en règlement...).  
Au nom de votre Conseil d'Administration, je vous souhaite un très bon été et j'espère que nous nous reverrons rapidement et ce dès le 15 juillet au soir.

Arnaud de Vaureix, Président

**Nous lançons, comme chaque année, un Appel à candidature  
pour faire partie du Jury du Concours de Fleurissement  
des Communes de Megève et de Demi-Quartier**

Cela permet à chacun de découvrir petits chemins, magnifiques fermes ou chalets...

Si vous êtes intéressés merci de joindre Christine Thorat-Paul au 06 63 12 35 88 avant le **25 juillet**

**Si vos coordonnées sont modifiées (adresse, téléphone ou adresse électronique)  
n'oubliez pas de nous avertir ; cela vous permettra de toujours recevoir nos  
informations**



## Assemblée Générale Ordinaire Lundi 6 Août 2018

Association Agréée (article R 121-5 du code de l'urbanisme)

### Auditorium de la Médiathèque - Palais des Sports à 17h00 précises

**17h00** Conférence de Natacha LEURION PANSIOT sur les mammifères de Haute-Savoie. De « la musaraigne alpine au bouquetin des Alpes en passant par le castor d'Europe ou bien encore la martre des pins », la FRAPNA vous invite à découvrir ou mieux connaître le peuplement mammalogique de notre département. En plus de la présentation des espèces terrestres et semi-aquatiques un focus sera fait sur les méthodes d'inventaires spécifiques aux mammifères.

**18h00** Ouverture de l'assemblée générale :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Quitus au conseil d'administration
- Renouvellement de leur mandat d'administrateur : Dominique Dunant, Arnaud de Vaureix et Roland Vaxelaire
- Nomination de nouveaux administrateurs
- Fixation du montant des cotisations
- Questions diverses...

**19h00** Cocktail

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE POUR PARTICIPER A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VOUS DEVEZ ÊTRE À JOUR DE VOTRE COTISATION** (merci de le faire le plus rapidement possible pour éviter le retard le jour de l'assemblée -par PayPlug selon les modalités ci-après ou par chèque)

**Conformément aux statuts, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre de l'Association**

✂-----

### POUVOIR

Conformément aux statuts de l'association,

Je soussigné(e) .....

Donne pouvoir à .....

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale du Lundi 6 Août 2018

Le ..... À .....

("Bon pour pouvoir" et signature)

**A retourner aux "Amis de Megève" B P 133 74120 MEGÈVE ou par mail**



**Comme l'année dernière, retrouvons-nous**

**Jeudi 9 Août 2018**

**Au Restaurant 'Le Téléphérique' (au départ de la télécabine du téléphérique de Rochebrune) 220, route du Téléphérique**

**À 19h30**

**Un menu vous est proposé à 35€ par personne, vin et café compris**

**Inscription au plus tard le 7 Août 2018 à 12h00**

**(remplir obligatoirement le bulletin ci-après ; il peut être envoyé par mail)**

✂.....

**Coupon-réponse "Dîner" Café-Restaurant Le Téléphérique Jeudi 9 août 2018**

NOM.....

Prénom.....

☎ sur place (indispensable) .....

Nombre de personnes ..... personnes X 35 € = .....

**-Merci de donner le nom et le prénom de chaque participant-**

-  
-  
-

**Uniquement par Chèque à l'ordre des "Amis de Megève" BP 133 – 74120 MEGÈVE**

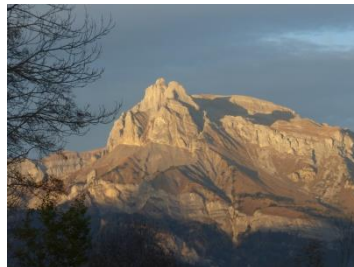
## DEMI-QUARTIER : DEUX VERSANTS AU SOLEIL



Plan de la Commune

Demi-Quartier, une petite commune de Haute-Savoie, de 985 habitants (plusieurs milliers en saison), nichée entre Megève et Combloux, est une véritable curiosité dans différents domaines : topographie, urbanisme, histoire.

Cette commune a la forme curieuse d'un croissant de lune, ou d'une demi-lune, d'où le nom du lieu-dit qui jouxte la gare de départ des télécabines de la Princesse qui montent au Mont d'Arbois. La commune occupe les deux versants d'un vallon dans lequel, coule le torrent d'Arbon et passe la RN 212 qui relie Megève à Combloux. Le versant Ouest, adossé à la montagne de la Vieille et de Beauregard fait face au massif du Mont Blanc. Orienté Est, en plein soleil dès l'aurore, il offre à ses habitants et aux promeneurs une vue spectaculaire sur toute la chaîne, de l'Aiguille des Glaciers et des Dômes de Miage, à l'Aiguille du Chardonnet et au-delà. Le versant orienté Ouest, celui qui monte vers le Mont d'Arbois, reçoit les rayons solaires l'après-midi et le soir. De ce versant la vue se porte sur des montagnes moins hautes, faites de roches calcaires, ciselées par l'érosion. Le massif des Aravis avec la Pointe Percée, les Fiz avec les Aiguilles de Warens, offre un spectacle féérique selon les heures de la journée, notamment au soleil couchant.



Aiguilles de Warens vues de Demi-Quartier

Demi-Quartier n'a pas de bourg, mais 24 hameaux et lieux dits installés dans des joyaux de verdure. On trouve des commerces le long de la RN 212. Pas d'église non plus, mais 4 jolies chapelles (chapelle du Crêt, chapelle Notre Dame des Anges, Chapelle Notre Dame des ermites, saints Gervais et Protais, chapelle du Petit Bois (1715) dédiée à St Sébastien, St François Xavier et St Symphorien), des oratoires, et des croix, le long des routes ou aux croisements de chemins. Les demi-quartelains (ainsi s'appellent les habitants de Demi-Quartier) ont été dans l'Histoire, comme tous les savoyards, réputés pour leur piété. Aussi virent-ils d'un mauvais œil l'occupation française pendant la Révolution et le Premier Empire. La Savoie redevint Sardes après l'abdication de l'Empereur en 1815. Aujourd'hui encore les demi-quartelains restent très attachés à la préservation de leur patrimoine religieux. On trouve encore des fermes avec de gras pâturages et quelques troupeaux.

Autre curiosité, la toponymie des noms de hameaux. Le Docteur Charles Socquet y consacre plusieurs pages dans un livre sur « Megève et son passé ». Quand vous allez de Megève à Combloux par la route supérieure, vous traversez trois hameaux. Le premier se nomme Odier, mot d'origine germanique (?) qui veut dire loutre. Puis Vauvray, qui vient du celte Valbra, ravin humide. Nul doute que Demi-Quartier a connu le passage d'envahisseurs. Enfin la route aboutit à Ormaret, à cheval sur Demi-quartier et Combloux, hameau à propos duquel le Dr Socquet raconte l'anecdote suivante : « Venant de Combloux, le Comte de Saint-Amour voit ses charriots embourbés non loin de Vauvray. Dans un mouvement d'humeur il crie à ses gens : gens tous hors marais !!! » D'où le nom d'Ormaret.

L'Histoire nous livre aussi quelques surprises. C'est au XVIIIème siècle que Megève et Demi-Quartier qui ne formaient qu'une commune se séparent. Voici ce qu'en dit la municipalité de Demi-Quartier en dernière page

de son bulletin n° 29 qui a reçu le 1<sup>er</sup> prix des communes de moins de 1000 habitants du troisième trophée de la presse municipale et intercommunale haute savoyarde :

« En 1702... le Comte François de Capré achète la terre de Demi-Quartier et les droits féodaux en dérivant de Philibert de la Tour, marquis de Cordon. La paroisse de Demy-Quartier de Megève, l'origine de ce nom est incertaine mais peut être attribué à la forme curieuse de son territoire qui rappelle un croissant (quartier) de lune ou à l'appellation quart ou quartier qui étaient jadis donnée à certaines parties des seigneuries. L'administration temporelle de Demi-Quartier dépendait de Sallanches et son obédience religieuse de Megève. Demi-Quartier devient alors une commune indépendante... En 1714, Hyacinthe de Capré achète la maison de la Tour à Gaspard Magdelain. Dès 1732 les assemblées communales dudit Demy-Quartier et de Megève siège côte à côte pour la bonne marche des intérêts des deux communautés...

(Le Comte François de Capré meurt ruiné en 1750 et les chefs de famille de Megève et Demi-Quartier ont décidé l'achat de la maison de la Tour. Son héritier, le Comte François Hyacinthe de Capré, la vend aux deux communes qui se la partagent, le côté Sud-Est allant à Megève et le nord-Ouest à Demi-Quartier. )

C'est ce qui explique pourquoi... Demi-Quartier a sa mairie située sur la commune de Megève, tandis que cette dernière construit une nouvelle mairie et s'y installa en 1905. La répartition des charges des biens indivis (Eglise, cimetière...), 1/5 pour Demi-Quartier, 4/5 pour Megève date de 1788 ».

Le 24 mars 1860 est signé entre l'Empire français et le Royaume de Piémont-Sardaigne, le traité de Turin par lequel sont annexés à la France le duché de Savoie et le Comté de Nice. Demi-Quartier est française depuis un peu plus d'un siècle et demi.

Demi-quartelain et quartelaine de cœur depuis 40 ans, ma femme et moi passons 2 à 3 mois par an à Ormaret dans un cadre enchanteur, très apprécié par notre grande cordée de 8 enfants et beaux-enfants et 12 petits enfants. Fervents montagnards quand nous étions plus jeunes nous avons arpenté des cimes que nous voyons de notre chalet. Aujourd'hui nous méditons devant toutes ces beautés de la Création, ce qui a fait dire à un de nos amis venu nous voir : «Mais vous avez le Mont-Blanc dans votre salon !!! »



Le mont Blanc dans le salon d'un chalet d'Ormaret

Ar'vi les amis, ar'vi pa (au revoir en patois savoyard) !!!

Patrick Nodé-Langlois, Administrateur



La Mairie l'hiver



l'été



Chapelle Notre Dame des Anges à Vauvray

# Vous saurez tout sur le stationnement à Megève

Zone bleue, tarifs et verbalisation ! Et les horaires des transports

## Zone Bleue

<b>Zone Bleue 2h</b>	Route du Palais des Sports
	Rue des Lutins
	Route du Jaillot - Molletaz
	Allée Cavalière
	Rue des Allobroges
	Rue d'EDF
	Route Nationale (RD1212)
<b>Zone Bleue 4h</b>	Chemin du Cimetière
	Rue Ambroise Martin ( <i>Extrémité Ouest</i> )
	Rue des Torrents
	Route de Rochebrune
	Rue Charles Feige ( <i>Extrémité Est</i> )
	Chemin Riante Colline
	Chemin Saint Michel
<b>Zone Bleue 7h</b>	Montée du Calvaire
	Rue du Jaillot
	Route Edmond de Rothschild ( <i>Parking Aérien du Mont d'Arbois</i> )
	Route des Perchets ( <i>Parking des Grands Champs</i> )
	Route de la Télécabine
<b>Zone Bleue 10h</b>	Parking Chemin des Ânes
	Impasse du Fernuy

## Tarifs Horaire

Hiver		
	7h → 20h	20h → 7h
<b>Zone centre-ville (4h30 max.)*</b>	2,00€	Gratuit
<b>Parking clos Autogare</b>	1,00€	
<b>Parking clos Palais des Sports</b>	0,50€	
Été		
	7h → 20h	20h → 7h
<b>Zone Centre-Ville (4h30 max.)*</b>	2,00€	Gratuit
<b>Parking clos Autogare</b>	1,00€	
<b>Parking clos Palais des Sports</b>	0,50€	
Intersaison		
	7h → 20h	20h → 7h
<b>Zone Centre-Ville (4h30 max.)*</b>	0,50€	Gratuit
<b>Parking clos Autogare</b>		
<b>Parking clos Palais des Sports</b>		



Les 30 premières minutes de stationnement sont gratuites.

- Le stationnement pour les personnes handicapées est gratuit sur les zones aériennes à horodateur.

\* mise en application des lois n°2014-58 du 27 janvier 2014 (MAPTAM) et n°2014-344 du 17 mars 2014 (Hamon).



# COMMENT FONCTIONNE LA VERBALISATION ?



SI J'ARRIVE À 10H  
À MEGÈVE

et que je prévois de rester  
jusqu'à midi.



JE PAIE MON STATIONNEMENT  
4€ POUR 2H EN SAISON,

en espèces ou par carte bancaire,  
directement sur les horodateurs.



SI JE DÉPASSE MON TEMPS  
OU SI JE N'AI PAS PAYÉ,

je peux me faire verbaliser par un ASVP  
qui dressera un Forfait Post-Stationnement  
(FPS) d'un montant de 17€.

JUSQU'À 14H30, LE MONTANT  
DE MON TICKET SERA **DÉDUIT**  
**DE MON FPS.**

Après 14H30, je paierai la totalité, soit 17€.

$$17 - 4 = 13€$$



13€

+

17€

SI JE N'AI TOUJOURS PAS DÉPLACÉ MON VÉHICULE,  
JE PEUX ME FAIRE VERBALISER **À NOUVEAU**  
4H30 APRÈS AVOIR PRIS UN PREMIER FPS.

Le FPS est électronique, une note d'information peut être apposée sur les véhicules verbalisés.  
Pour payer votre amende, rendez-vous sur : [antai.gouv.fr](http://antai.gouv.fr)

Pour tout autre renseignement téléchargez la brochure Parkings sur [megève.com](http://megève.com)  
ou contactez la Police Municipale au +33 (0)4 50 91 28 10

